

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 23 avril 2015 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau(abs)
Madame Chantal Proulx(20:20)	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes (abs)	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par monsieur Martin Normand, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

Monsieur Martin Normand, directeur général, est présente.

2. Lecture de l'ordre du jour

3. Présentation des états financiers 2014 (Vérificateur externe Mallette)

15-04-74

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, présenté par la firme comptable Mallette, SENCRL, comptables agréés

4. Période de question concernant les états financiers 2014

5. Affaires nouvelles

6. Levée de la séance

15-04-75

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance à 20h35.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général